

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAI
EXTRAIT DU REGISTRE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

ID : 074-247400682-20251216-2025_181-DE

N° 2025-181

OBJET :

Tourisme – Approbation du budget primitif 2026 de l'OTAdL

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, aux Gets, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHE.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 décembre 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, BERNAZ Célia, TRABICHE Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAUD Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Procurations ont été données :

- par Mme LEFANT Myriam à ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth,
- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

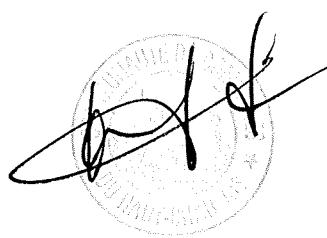
Madame la Présidente présente aux membres du conseil communautaire le budget primitif 2026 de l'Office de Tourisme des Alpes du Léman, tel qu'il a été voté par son comité de direction réuni le 10 décembre 2025. Elle souligne que ce budget a été établi sur la base d'une participation de la CCHC d'un montant identique à celui versé en 2025, soit 180 928 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- approuve le budget primitif 2026 de l'Office de Tourisme des Alpes du Léman tel qu'il lui a été présenté,
- décide de verser, pour 2026, une participation de 180 928 € à l'OTAdL,
- charge Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHE



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

